

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Greffé

23/4/2022

N° d'entreprise : **0418 520 356**

Nom :

(en entier) : **M.T.T.T. GRILLO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Vieille Espérance 24 à 4100 Seraing**

**Objet de l'acte : PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
31/03/2026**

A l'unanimité, l'assemblée générale vote les résolutions suivantes :

Démission de Monsieur Angelo GRILLO en tant que représentant permanent de l'administrateur
SRL BAL ENGINEERING avec effet rétroactif au 31/03/2026.

Démission de Monsieur Bruno GOOSSENS en tant qu'administrateur avec effet rétroactif au 31/03/2026.

Nomination de Monsieur Grégoire VAN GOETHEM en tant que représentant permanent de l'administrateur
SRL BAL ENGINEERING avec effet rétroactif au 31/03/2026.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Angelo GRILLO donne lecture du procès-verbal, rédigé séance
tenante, lequel est approuvé, à l'unanimité.

Angelo GRILLO, agissant en sa qualité de
représentant permanent de la
SRL BAL ENGINEERING,
Administrateur de la SA M.T.T.T. GRILLO

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).